



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E182434

VALABLE JUSQU'AU 18/11/2027

ÉDITÉ LE

30/09/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2013

Forme juridique : SAS

Capital : 1 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC TARASCON 2013B00282

Siret : 792 659 609 00012

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés : 9032201

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 11041809104

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 11041809104

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : BATI REPARÉ

66 CHEMIN DE COMPOSTELLE  
13200 ARLES

Téléphone : 04 90 96 38 21

Portable : 06 74 93 71 94

Fax :

Site Internet : <http://www.groupe-active.habitat.com>

E-mail : [s.guideau@gah77.fr](mailto:s.guideau@gah77.fr)

Responsabilité légale :

GUIDEAU STEPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                       | * Date d'attribution |
|------|-------------------------------------------------------------|----------------------|
| 7121 | Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE | 15/09/2026           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 21/01/2025         |
| o Isolation des combles perdus                                           | 21/01/2025         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.